

Compte rendu de la séance du vendredi 24 septembre 2021

Présents : Monsieur Richard DE MERITENS DE VILLENEUVE, Monsieur Richard FARAMOND, Madame Marie-Dominique ANDREU-DOUGNAC, Madame Katia FAUP, Madame Séverine LELEU, Monsieur Koris DARROU, Madame Caroline BOTELHO, Madame Marie-Claire ROCHA, Monsieur Jean Claude ESCASSUT

Représentés : Monsieur Xavier DENAT, Monsieur Anthony BRILLOT, Monsieur Christian DELBOSC

Absents excusés : Monsieur Julien PUJOL

Absents : Monsieur Jacques SERVAT

Secrétaire de la séance: Caroline BOTELHO

"Parole aux Oustois" :

Informations par le Maire.

Monsieur le Maire a présenté l'historique du bâtiment de la Colonie du Garbet et précisé que le conseil municipal, lors d'un précédent conseil, avait voté pour la mise en vente de ce bien. Que deux projets leurs avaient été présentés pour l'acquisition de la Colonie. A savoir le projet dit "Sentenac" et le projet "Tiers-lieux". Durant la "Parole aux Oustois" les personnes présentes et qui le souhaitent ont pu exposer leurs projets ou bien poser des questions sur les projets.

A 21h42, Monsieur le Maire clôture la "Parole aux Oustois".

A 21h45, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Il informe que Madame Nejma BEUSTE est démissionnaire de son poste de conseillère municipale et qu'il souhaite ajouter trois points à l'ordre du jour à savoir la possibilité du report du choix de l'acquéreur pour la vente de la Colonie du Garbet, la vente de la Colonie du Garbet pour 50 000 €uros et le renouvellement du bail de la Trésorerie.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Approbation de la séance du 08 septembre 2021
- 2 - Report vente de la Colonie du Garbet, délai supplémentaire de un mois et demi : OUI ou NON
- 3 - Vente de la Colonie du Garbet pour 50 000 €uros
- 4 - Renouvellement du Bail de la trésorerie
- 5 - Décision portant institution d'une régie de recette pour la location des salles communales
- 6 - Proposition des tarifs des salles communales
- 7 - Remaniement et organisation des commissions communales

Questions diverses

VENTE DE LA COLONIE DU GARBET : REPORT DU CHOIX DE L'ACQUEREUR :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que suite à la décision de vendre la colonie du Garbet deux acheteurs se sont manifestés. Ces derniers ont chacun un projet intéressant et il convient donc de faire un choix entre les deux. Cependant, l'un des acheteurs souhaite un délai supplémentaire, le temps pour lui de trouver les financements et aides nécessaires à la réalisation de son projet.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de voter à bulletin secret s'il accorde ou non un délai supplémentaire de un mois et demi pour se prononcer sur le choix de l'acquéreur.

Le conseil municipal procède au vote :

Nombre de bulletins : 12

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- **OUI** pour le report : 7

- **NON** pour le report : 5

Suite au vote du conseil municipal le **OUI** l'emporte à la majorité avec 7 voix pour le report du choix de l'acquéreur contre 5. Le choix de l'acquéreur aura lieu au prochain conseil municipal le 05 novembre 2021.

VENTE DE LA COLONIE DU GARBET :

Monsieur le Maire expose que les dépenses nécessaires pour remettre en conformité l'immeuble de la colonie du Garbet seraient très élevées, et hors de proportion avec les ressources dont la commune pourrait disposer à cet égard,

Considérant que ledit immeuble n'est pas susceptible d'être affecté utilement à un service public communal et que dans ces conditions il y a lieu de procéder à son aliénation pour un montant de 50 000 €uros (cinquante mille €uros).

Le conseil municipal est donc appelé à valider la cession de cet immeuble communal et ce pour un montant Cinquante mille €uros (50 000 €).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE la vente de la Colonie pour 50 000 €uros.

RENOUVELLEMENT BAIL DE LA TRESORERIE :

Le maire expose au Conseil Municipal que le bail de l'immeuble sis lieu-dit la Ville à 09140 OUST au profit de l'Etat (Trésorerie de Oust) arrive à son terme le 30 septembre 2021.

Considérant que l'Etat a décidé de le renouveler pour une durée de 6 ans, il convient d'établir un nouveau bail à compter du 1er octobre 2021 pour une durée de six années consécutives soit jusqu'au 30/09/2027, pour un loyer annuel de six mille trente six euros (6 036 €).

Le conseil municipal délibère à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **Pour le renouvellement le bail** au profit de l'Etat pour un loyer annuel de 6 036 €uros à compter du 1er octobre 2021 pour une durée de six ans.

DECISION PORTANT INSTITUTION D'UNE REGIE DE RECETTE POUR LA LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Monsieur le Maire expose que suite à la nécessité d'encaisser régulièrement le produit des locations des salles municipales, il serait utile d'instituer une régie de recette. Il propose de désigner comme régisseur les deux adjoints administratifs de la mairie avec un titulaire et un suppléant.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE d'instituer** une régie de recette pour la location des salles communales dont le régisseur titulaire et son suppléant seront les deux adjoints administratifs de la mairie.

PROPOSITION DES TARIFS DES SALLES COMMUNALES

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les tarifs des salles communales doivent être discutés et réévalués. Les salles communales vont faire l'objet d'une remise en état avec une nouvelle réorganisation et de nouveaux aménagements.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** les tarifs suivants qui seront applicables à compter du 24 septembre 2021 pour tout nouveau contrat de location (tarifs non rétro-actifs) :

Il est également précisé que les salles sont mises à disposition à titre gratuit pour les associations lorsque ces dernières utilisent les salles pour des événements ouverts au public.

DUREE	HORAIRE		Grande Salle (ex MJC)	Petite Salle (VALIER)	CAUTION	
					SALLE	MENAGE
1 jour	de 9h à 21h	Résidents	80 €	50 €	500 €	100 €
		Extérieurs	100 €	70 €	500 €	100 €
		Association Commune	mise à disposition	mise à disposition	500 €	100 €
		Association Extérieure	100 €	70 €	500 €	100 €
2 jours	de 9h à 21h le lendemain	Résidents	150 €	100 €	500 €	100 €
		Extérieurs	200 €	150 €	500 €	100 €
		Association Commune	mise à disposition	mise à disposition	500 €	100 €
		Association Extérieure	200 €	150 €	500 €	100 €
3 jours	de 9h à 21h le surlendemain	Résidents	230 €	150 €	500 €	100 €
		Extérieurs	300 €	220 €	500 €	100 €
		Association Commune	mise à disposition	mise à disposition	500 €	100 €
		Association Extérieure	300 €	220 €	500 €	100 €

REMANIEMENT ET ORGANISATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire expose que suite à sa récente élection en date du 20 août 2021, il souhaite procéder à un remaniement des commissions communales et définir une nouvelle organisation,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de constituer des commissions communales, et d'arrêter la liste des noms et rapporteurs suivant le tableau ci-dessous :

Représentants :

- SMDEA : Richard FARAMOND
- PNR : Jean-Claude ESCASSUT, Séverine LELEU
- SDE09 : Jacques SERVAT, Julien PUJOL

- **VIE ASSOCIATIVE** : Caroline BOTELHO, Marie-Dominique ANDREU, Katia FAUP, Séverine LELEU
- **ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** : Jean-Claude ESCASSUT, Anthony BRILLOT, Séverine LELEU, Katia FAUP, Marie-Dominique ANDREU, Richard FARAMOND, Richard DE MERITENS DE VILLENEUVE, Xavier DENAT
- **AGRICULTURE ET PASTORALISME** : Koris DARROU, Xavier DENAT, Julien PUJOL
- **ECOLE ET PERISCOLAIRE/ENFANCE JEUNESSE ET CULTURE** : Katia FAUP, Caroline BOTELHO, Séverine LELEU, Koris DARROU
- **COMMUNICATION** : Richard DE MERITENS DE VILLENEUVE, Christian DELBOSC, Anthony BRILLOT, Marie-Dominique ANDREU, Séverine LELEU
- **PATRIMOINE** : Richard DE MERITENS DE VILLENEUVE
- **FINANCES** : Marie-Dominique ANDREU, Richard DE MERITENS DE VILLENEUVE, Séverine LELEU, Caroline BOTELHO

Questions diverses :

Madame Caroline BOTELHO informe le conseil municipal que le 29 septembre 2021 à 08heures aura lieu l'assemblée générale du CARV.

Fin de la séance à 23h00.

Le Maire
Richard DE MERITENS DE VILLENEUVE

